



Il veut nous mettre à la porte

Par **nicotech**, le **14/07/2008** à **18:12**

bonjour, je suis marié et j'ai trois enfants de 20 ans, 7 ans et 13 ans. Mon mari veut nous mettre à la porte par n'importe qu'elle prix, nous habitons dans une maison ou j'ai découvert qu'elle n'était même pas à mon nom.
Elle n'a qu'à son nom à lui, alors que j'ai participé l'achat de la maison etc...
je voudrais savoir si il avait le droit de nous mettre à la porte moi et ses enfants sachant que la maison est à son nom ?

Par **natou b 34**, le **15/07/2008** à **22:25**

Bonsoir,
Je ne suis pas experte en juridique mais j'ai connu l'an dernier une situation similaire à la votre.
Pour quelle raison veut il vous mettre à la porte?
Etes vous en situation de séparation?
Si tel est le cas l'article 215 du code civil protège la famille et vous attribue des droits du moment où vous occupez la maison même si elle n'est pas à votre nom.
Soyez donc vigilante.
Mais bien sûr s'il est violent, partez puisqu'une maison ne vaut pas une vie.
De toute façon vous aurez droit à une récompense.
Bon courage à vous.....